

Jeudi 2 mars 2017

Audience VNF -SNOPA CGT

VNF : M.PAPINUTTI, C.DE LA PERSONNE, O.HANNEDOUCHE
CGT : Charles BREUIL, FB LOUET, C.HEGOT, E.VEGEROLLES

Le SNOPA CGT avait demandé cette rencontre à la direction de VNF pour aborder les recrutements et l'avenir des OPA au sein de l'Etablissement Public Administratif Voies Navigables de France.

Nous plaçons cette réunion dans le contexte du préavis de grève déposé auprès du MEEM pour le 7 mars 2017 par notre syndicat et par le SNP2E FO.

Rappel de nos revendications :

- 200 recrutements externes OPA immédiatement dans les services et EP du MEEM,
- La suppression des abattements de zone,
- Une augmentation salariale pour rattraper le niveau salarial des fonctionnaires,
- L'ouverture de négociations sur l'évolution statutaire des OPA afin de caler les règles statutaires sur celles des fonctionnaires et de tendre à terme vers une fonctionnarisation.

Nous faisons part de notre audience de conciliation la veille à la DRH qui s'est soldée par une seule prévision de réunion pour lancer le chantier statutaire à la mi mars.

Nous les informons du relevé de conclusion de la réunion du 2 février qui comprend 4 chapitres dont :

- Le premier ne concerne pas les OPA mais les Ouvriers d'Etat de l'IGN
- Le deuxième concerne le rattrapage salarial par rapport au SMIC qui est une mesure obligatoire
- **Le troisième sollicite un arbitrage pour la reprise des recrutements bien que la Fonction Publique nous ait précisé que ce sujet a déjà été arbitré**
- Le quatrième prévoit un mandat de la ministre à la SG du Ministère sous un délai d'un mois pour lancer le chantier statutaire OPA alors que celui est inscrit à l'agenda social 2015-2016 et plus en amont à celui de 2013

L'interpellation de la direction de VNF porte avant tout sur les recrutements et l'avenir des OPA.

M.PAPINUTTI aborde le sujet par l'aspect statutaire. Pour lui, notre grille de classification est obsolète et plus en adéquation avec le fonctionnement d'un établissement tel que VNF.

Il est aussi conscient du tassement salarial et du fait que les salaires ne sont plus attractifs. Il reconnaît que les recrutements et l'avenir statutaire sont étroitement liés.

Pour lui l'évolution du statut ne doit pas cloisonner les OPA mais au contraire leur permettre d'avoir des passerelles au sein de la fonction publique.

Nous partageons cela et notamment la nécessité de revoir la grille de classification. Nous n'avons eu de cesse d'interpeller le ministère depuis l'inscription du chantier statutaire OPA à l'agenda social du ministère, en 2013 puis en 2015-2016. Nous constatons et dénonçons l'immobilisme du ministère qui fait qu'aujourd'hui il faut faire avancer ce dossier dans l'urgence.

Sur le statut, pour la CGT il n'y aura pas de sujet tabou pour construire un avenir pérenne.

M.PAPINUTTI réaffirme sa volonté d'embaucher des OPA. Actuellement environ 1000 mainteneurs sont nécessaires pour assurer la maintenance (y compris préventive) des ouvrages. Les OPA par leur notion de métier sont primordiaux.

La DRH du MEEM a fait une demande de 127 recrutements qui correspondent en réalité à 81 OPA, le reste étant réparti entre les demandes de l'Aviation Civile et l'IGN.

VNF a fait une demande de 29 recrutements externes. Pour nous, ce chiffre est insuffisant au regard des besoins des Directions Territoriales. Nous prenons pour exemple la DT Rhône Saône qui compte 38 OPA et pour laquelle il en faudra en réalité 68 pour assurer la maintenance en fonction du linéaire et du nombre d'ouvrages.

M.PAPINUTTI nous indique qu'il faudrait probablement recruter une centaine d'OPA d'ici 5 ans. Pour la CGT, ce chiffre semble bien insuffisant et mérite d'être étudié précisément en fonction des besoins réels des DT. Nous informons du travail de recensement des missions et métiers que nous avons effectué.

M.PAPINUTTI est prêt à échanger et travailler avec nous sur le sujet car il est essentiel pour la construction d'un nouveau statut.

Sur celui-ci, il en comprend l'urgence, il propose qu'un relevé de conclusion fasse suite à cette réunion et soit transmis au cabinet, à la secrétaire générale et au DRH du MEEM.

Cette réunion fait partie du plan d'action que le SNOA CGT s'est fixé.

Interpeller les directions des services et établissements et leur faire comprendre la nécessité de recruter rapidement pour répondre aux besoins des services et permettre aux OPA d'exercer leurs missions en toute sécurité.

Agir vite pour lancer le chantier statutaire dans le contexte politique actuel et cranter des décisions qui permettent aux OPA d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Agir vite pour revaloriser les salaires afin qu'ils soient en adéquation avec les qualifications.

**Ce sont les objectifs du SNOA CGT pour sauver
nos missions, nos emplois et notre statut**